

MYANMAR

ENJEUX POUR LES ENFANTS ET LES FEMMES

Le cyclone Nargis a entraîné un nombre de morts sans précédent et a dévasté le Myanmar, détruisant les écoles, les dispensaires, l'approvisionnement en eau potable, les maisons et les moyens d'existence, provoquant la dispersion des familles et laissant la population exposée à la faim et aux maladies. Selon les estimations de l'ONU, 2,4 millions de personnes sont affectées. Bien que des progrès notables aient été réalisés après le passage du cyclone, les besoins en matière d'assistance humanitaire demeurent considérables. Un grand nombre de femmes et d'enfants n'ont toujours pas accès à un centre de santé. Les enfants restent vulnérables à la malnutrition aiguë et aux carences en micronutriments. Les risques de pénurie d'eau augmentent ainsi que ceux de recrudescence des maladies hydriques. La reconstruction des bâtiments scolaires progresse lentement de même que les prestations de soutien psychologique. En outre, de nombreux enfants ont été séparés de leurs familles et sont soumis aux violences, aux sévices, à l'exploitation et ils manquent de soins.

ACTION HUMANITAIRE PRÉVUE POUR 2009

L'UNICEF exercera le rôle de chef du groupe dans les domaines de la nutrition, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, de l'éducation et de la protection des enfants. Les programmes appuyés par l'UNICEF porteront en 2009 sur 1,5 million de personnes, dont 450 000 enfants.

Santé et nutrition : l'UNICEF continuera de revitaliser les services de santé néonatale, maternelle et infantile, en fournissant des médicaments essentiels ainsi que les équipements de première nécessité. Il appuiera la formation du personnel de santé et la reconstruction d'une centaine de centres de santé endommagés ou détruits. L'UNICEF continuera également d'appuyer les programmes communautaires ciblés d'alimentation thérapeutique et de récupération nutritionnelle au bénéfice des enfants souffrant de malnutrition (selon les estimations, au nombre de 20 000 environ) dans les 12 bidonvilles à risque élevé. La fourniture de micronutriments sera poursuivie.

Eau, assainissement et hygiène : l'UNICEF continuera d'améliorer l'accès à l'eau potable et à promouvoir un assainissement adéquat en construisant ou en réhabilitant des bassins et des puits traditionnels à ciel ouvert pour 100 000 personnes. En outre, des installations sanitaires appropriées seront construites dans 600 écoles. Une formation sera également prodiguée aux homologues du Gouvernement.

Éducation : l'UNICEF continuera de mettre en œuvre l'Initiative des écoles amies des enfants dans plus de 1000 écoles au bénéfice de 150 000 élèves de l'enseignement primaire. Ce projet comprendra notamment la formation de 4500 enseignants, la reconstruction de dix écoles et de cinq centres de développement du jeune enfant ainsi que la distribution de trousseaux d'enseignement élémentaire à 150 000 élèves.

Protection de l'enfance : l'UNICEF fournira des soins et un appui à 70 000 enfants et femmes vulnérables, notamment 104 espaces de jeux répondant aux besoins de ces enfants ainsi qu'à 200 groupes communautaires de protection de l'enfance.

Articles non alimentaires : des articles non alimentaires seront distribués à des groupes vulnérables spécifiques et une quantité limitée de fournitures sera stockée en prévision de catastrophes futures.

Télécommunications : conformément à son rôle de co-chef du groupe des télécommunications, l'UNICEF veillera à ce que l'ensemble des organismes du système des Nations Unies et les ONG aient accès à Internet.

Besoins financiers de l'UNICEF pour les secours d'urgence en 2009*

Secteur	\$US
Santé et nutrition	7 000 000
Eau, assainissement et hygiène	4 000 000
Éducation	4 000 000
Protection de l'enfance	3 000 000
Articles non alimentaires	1 700 000
Télécommunications	300 000
Total**	20 000 000***

* Les fonds reçus suite au présent appel seront utilisés pour répondre à la fois aux besoins immédiats et à moyen terme des enfants et des femmes selon les indications données ci-dessus. Si l'UNICEF reçoit des fonds excédant les besoins à moyen terme pour cette situation d'urgence, l'UNICEF les affectera à d'autres urgences accusant un sous-financement.

** Ce total inclut un taux de recouvrement maximal de 7%. Le taux de recouvrement réel pour les contributions sera calculé conformément à la décision 2006/7 du Conseil d'administration du 9 juin 2006.

*** Les besoins financiers pour les secours d'urgence reflétés dans le présent *Rapport sur l'action humanitaire de l'UNICEF* viennent s'ajouter aux 25,57 millions de dollars demandés par l'UNICEF dans le cadre de l'appel d'urgence de l'ONU.